



Objectifs



- Être capable de participer activement à la mise en place d'une démarche de prévention de RPS dans son entreprise

Public concerné

- Personne en charge de la prévention des risques, Membres du CSE ou de la CSSCT, Managers, Service RH et toutes personnes désignées pour participer à la mise en place d'une démarche de prévention des RPS dans l'entreprise
- Pré-requis : aucun
- Groupe de 10 stagiaires maximum

Durée

- 2 journées de 7h de face à face pédagogique

Méthodes & programme

Formation en présentiel : Exposés didactiques / Mise en situation / Échanges

Identifier les Risques Psychosociaux comme risques professionnels

Définir la notion de RPS et de ses compétences

- La notion de RPS
 - Les composantes des RPS
1. Le stress 2. Les violences internes 3. Les violences externes

Situer l'impact des RPS sur une organisation

- Les conséquences des RPS sur la santé des salariés
- Les conséquences des RPS sur l'entreprise
- Les enjeux généraux de la prévention

Détecter les facteurs de risques

Identifier les conditions de réussite d'une démarche de prévention

- Repérer en interne l'existence des conditions de réussite
- Nommer les acteurs internes et externes

Participer activement à la mise en place d'une démarche d'évaluation des RPS dans son entreprise

- Collecter les informations utiles pour un pré-diagnostic
- Mobiliser les compétences en interne pour créer un comité de pilotage
- Mener un diagnostic approfondi
- Restituer un diagnostic
- Proposer des mesures de prévention
- Le plan d'action

Formateur

- Formateur en risques professionnels
- Formateur agréé CARSAT Pays de la Loire sur les thèmes suivants : Évaluation des risques professionnels, Sauveteur Secouriste du Travail, Analyse de l'Accident du Travail et Salarié Désigné Compétent
- Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (IPRP) enregistré à la DREETS des Pays de la Loire
- Formateur et consultant en Risques Psychosociaux certifié

Coût

Intra 1 900 € TTC pour la formation plus les frais de déplacement